

Procès-verbal de la réunion du
Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA
le 25 JUIN 2025 au Parc du Carmel

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame GOUGAUD Pierrette
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Madame PICARD Simone
- Madame MORVAN Renée
- Madame DROUGARD Monique
- Monsieur JAHIER Roger
- Mme KERAUDREN Emma
- Madame SUHARD Micheline
- Madame BAGARRE Mireille
- Madame LE STUDER Jeannine
- Madame THILLIOU Eliane
- Monsieur LAUDRIN Gilles
- Monsieur POUMEROL Jean-Pierre
- Monsieur RAUT Marcel
- Madame THOMAZO Colette

- Représentants des familles :

- Monsieur LE BIHAN Philippe en visio
- Madame PRIOUL Christine
- Madame EVEN Isabelle
- Monsieur PHILIPPOT Luc
- Monsieur BRIAND Yves
- Monsieur BABIN Didier
- Monsieur GAUDICHON Jean-Jacques

- Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvanne

Assistaient également à la réunion :

- Madame LECUYER Marie (Directrice)
- Madame HERVE Josiane (Cadre coordinatrice)
- Madame BOULIO Mathilde (Infirmière coordinatrice – Parc du Carmel)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice – Parc du Carmel)
- Madame NOEL Lætitia (Animatrice – Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice – Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMETTE Régis (Animateur – Oréades)
- Madame FRANCOIS Marion (Référente Qualité)
- Madame GRANLIN Isabelle (Administration)

Les membres de l'administration se présentent pour les nouveaux membres présents.

• **Approbation du dernier Procès-Verbal**

Madame LECUYER accueille et remercie les membres présents. Elle est satisfaite de la représentativité de chaque résidence et souligne le nombre important de personnes présentes. Le CVS est le lieu où tous les sujets sont abordés, la présence des résidents et des familles est fondamentale.

Le compte-rendu n'appelle pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

• **Retour sur la commission restauration**

Madame LECUYER explique qu'un bilan annuel est fait sur ce qui va et ne va pas avec le SILGOM restauration.

Un livre d'or a été mis en place dans chaque étage des 4 résidences afin que les résidents écrivent leur souhait, ils peuvent être aidés par les animateurs ou les agents des services.

Un groupe de travail des professionnels sur la restauration et le temps des repas va être constitué pour le 2^{ème} semestre 2025.

Mme GOUGAUD précise qu'il y a trop de vinaigre dans certain plat (céleri immangeable), mais sinon il y a eu une belle amélioration sur la qualité des repas.

Monsieur LAUDRIN a vu le cahier mais se demande si quelqu'un va l'utiliser.

Madame LECUYER précise que les personnes qui n'osent s'exprimer oralement peuvent écrire, et qu'un point sera fait s'il n'est pas utilisé.

- **Point animation**

Un diaporama de photos est visionné par l'assemblée sur les différentes animations, repas à thème, sorties et spectacles au sein des 4 résidences.

Madame LECUYER précise que toutes les photos sont prises par les animateurs ou les jeunes en service civique, et encourage à aller voir le site internet où l'on peut voir régulièrement des photos et articles très bien rédigés.

Monsieur LAUDRIN en profite pour remercier les animateurs pour le travail effectué.

Madame LECUYER précise que l'animation est très importante pour les résidents, elle rythme les journées des résidents. C'est un temps fort, elle demande de l'indulgence aux résidents pendant les vacances des animateurs car moins d'animations sont effectuées cependant dans chaque résidence nous recrutons des jeunes qui sont amenés à faire de l'animation, des promenades, des jeux.

Madame LECUYER remercie les animateurs et le personnel des services pour la préparation de la guinguette au Parc du Carmel qui a été une réussite.

- **Point sur les candidatures au CVS**

Madame LECUYER rappelle que le rôle du Conseil de Vie Sociale est d'être un lieu d'échanges entre les résidents, les familles et le personnel sur la vie quotidienne ainsi que les projets.

La réglementation prévoit une élection tous les 3 ans. A Mareva, au delà des membres élus, la participation est libre. Les élections permettent d'avoir des membres fixes mais tous les résidents et familles peuvent participer.

Aujourd'hui, nous avons 15 candidatures de résidents et résidentes et 6 personnes représentant les familles

Madame LECUYER précise que les élections seront lancées en septembre pour avoir une nouvelle composition en octobre. Elle précise également qu'il est prévu qu'un résident (ou une résidente) préside le CVS, et qu'à défaut un représentant des familles peut être nommé.

Monsieur LE BIHAN ajoute qu'il aimerait qu'un résident soit nommé « président ».

- **Projet « manger main » à Parc Er Vor**

Madame LECUYER explique que le « manger main » est développé par le SILGOM en faveur de certains résidents.

En unité de vie protégée, certains résidents n'arrivent plus à utiliser des couvercles. Des modes de préparation ont été développés pour permettre de manger avec les mains. Le SILGOM élabore ainsi des bouchées avec une texture adaptée facilement préhensibles.

Madame TAMRABET précise que le test a commencé à l'étage de Parc Er Vor avec des bouchées froides pour les entrées et les desserts. Madame LECUYER ajoute que le goût de chaque aliment est très reconnaissable, ce qui est agréable pour les résidents.

Le Conseil de vie sociale sera tenu informé des suites de l'expérimentation.

- **Point démarche qualité**

Madame FRANCOIS, référente Qualité des Résidences Mareva fait le point sur la qualité depuis le dernier CVS :

- Une commission de restauration s'est tenue le 19 mai dernier avec le SILGOM
- Un livre d'or/suggestion dédié aux repas a été mis en place à chaque étage des 4 résidences
- Un groupe de travail pluridisciplinaire sur la restauration aura lieu au 2nd semestre 2025
- Un défi sur la cybersécurité est lancé pour les agents de l'administration dans un premier temps et sera élargi aux services par la suite.
- Beaucoup « d'événements indésirables » concernant les repas livrés en barquettes individuelles au lieu des barquettes pour 6 personnes, Le problème a été vu depuis la commission de restauration.
- Prestation lingerie : problème de livraison par le prestataire de serviettes et gants pour effectuer les toilettes.
Madame FRANCOIS précise qu'il faut bien marquer le linge des résidents car il a du mal à revenir s'il est lavé au SILGOM. Monsieur LAUDRIN expose le problème de ses draps (personnel) qui ne reviennent pas, Madame FRANCOIS précise que s'est vu avec le prestataire qui va effectuer des recherches.
- La morsure de chien, Madame FRANCOIS relate qu'une résidente a été mordue sans gravité par un chien. C'est pourquoi des règles sont établies « Les règles d'or pour Médor »
 - 3 points de vigilance : mon chien propre, mon chien gentil et mon chien se promène en laisse

Mme GOUGAUD apprécie beaucoup la venue des chiens.

Madame LECUYER répond qu'avoir des animaux en visite dans l'établissement permet de maintenir un lien, en général les visites se passent bien.

- **Questions diverses**

- Les **travaux du pont des Nymphéas** sont terminés mais ne donnent pas satisfaction. Laetitia NOEL, animatrice, dit qu'il y a un décalage d'une lame sur 2. Cela occasionne beaucoup de secousses pour les personnes en fauteuil roulant et précise qu'il s'agit sans doute d'une demande de la Mairie de Vannes pour éviter que ça glisse.

Madame PRIOUL dit avoir testé et effectivement ce n'est pas agréable.

Madame LECUYER ajoute que Madame DELATTRE, adjointe au Maire en charge du handicap, a constaté que c'est inconfortable et va remonter l'information à la Mairie de Vannes.

- Madame PICARD demande pourquoi Régis, **l'animateur n'est pas remplacé lors de ses congés.**

Madame LECUYER dit réfléchir pour améliorer les choses et qu'il soit remplacé.

Régis répond que les soignants ne sont pas des animateurs, certains de sont pas à l'aise pour effectuer de l'animation.

- Monsieur LE BIHAN demande si la hauteur des bancs a été revues (sujet soulevé lors du précédent CVS). Madame LECUYER répond qu'un banc avec accoudoir au milieu a été à l'essai à l'accueil du Carmel, ils ont été commandés sauf pour Parc Er Vor. Il a été testé par les résidents, les familles et le personnel.
- Monsieur LE BIHAN demande si le **comité anti chutes** a avancé, Madame LECUYER répond qu'un retour sera fait au prochain CVS.
- Monsieur LE BIHAN demande également quelles sont les avancées pour **les tests des bracelets anti chutes**, Madame LECUYER répond que les tests n'ont pas encore abouti.
- Monsieur LE BIHAN demande ce qui a été fait pour **les racines dans le jardin de Parc Er Vor**, Madame LECUYER répond que les racines sont signalées par de la peinture. Des travaux de réfections des enrobées sont trop lourds et couteux pour l'instant.
- Monsieur LE BIHAN demande si le **mémo pour les denrées alimentaire** a été élaboré, Madame FRANCOIS répond qu'il a été rédigé par l'infirmière hygiéniste.
- Monsieur LE BIHAN demande le retour sur le groupe de travail « achat mini-bus », Madame LECUYER répond qu'une réunion sera programmée en septembre avec les animateurs pour réfléchir sur les besoins.
- Monsieur BABIN (fils) demande qui **distribue le courrier et le journal le samedi** car son papa n'a pas toujours son journal. Madame BOULIO dit que l'horaire de distribution par la Poste a été modifié et que le courrier n'est pas forcément distribué le samedi. Ce point est vu et prévu dans le plan soin de Monsieur BABIN.
- Madame PRIOUL remercie pour l'achat des bancs et demande pourquoi **le porte vélo** est installé très près de la porte d'entrée des Nymphéas, Madame LECUYER répond que le support pour les vélos a été installé sur une petite place de parking qui n'était pas facile pour un véhicule donc idéal pour les vélos.
- Madame PRIOUL demande quand vont commencer **les travaux de l'accueil et du salon de coiffure des Nymphéas** et où sera le salon de coiffure pendant les travaux. Madame LECUYER répond qu'il faut une autorisation de travaux délivrée par la mairie, ce qui a allongé le délai (4 mois) et que les travaux vont débuter en septembre. Un salon provisoire sera prévu par le technicien pour que les coiffeuses puissent intervenir.
- Monsieur LAUDRIN demande si l'EPHAD est encore en **difficulté financière** et précise que la moyenne d'âge du personnel a augmenté, que le personnel est fatigué. Madame LECUYER répond que oui, l'établissement se trouve toujours en difficulté financière. Elle ajoute ne pas encore avoir connaissance à cette date de l'enveloppe annuelle allouée par l'Etat pour le budget soins de l'établissement.

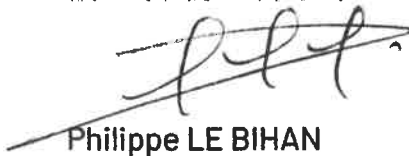
- Madame PRIOUL demande si les **postes de remplacements d'été** sont comblés. Madame LECUYER répond que presque tous les postes sont pourvus (avec quelques exceptions en aout), et que les candidatures arrivent de plus en plus au dernier moment. Les arrêts de travail pendant l'été restent très difficiles à remplacer.
- Madame PRIOUL dit que Mareva ne valorise pas assez ses richesses : une salle de simulation sensorielle, **balnéothérapie** qu'elle a découverte dernièrement aux Nymphéas, pourrait être beaucoup plus utilisée par les résidents. Le fauteuil pourrait être utilisé dans la chambre.
Madame LECUYER répond qu'elle va relancer une réflexion avec les équipes pour l'utilisation de cette balnéothérapie qui nécessite un personnel expérimenté.
- Madame GOUGAUD (résidente) émet le souhait d'être **formée pour utiliser le défibrillateur**. Madame LECUYER répond que le personnel est formé pour l'utilisation, et qu'il n'est pas prévu ni souhaitable de former les résidents. En cas de problème en l'absence de professionnel, il faut que les résidents appellent un soignant pour alerter.

Le prochain CVS aura lieu le vendredi 17 octobre aux Nymphéas.

La séance se termine à 16H30.

A Vannes, le 25 Juin 2025

Le Président du CVS



Philippe LE BIHAN